

Pollution de l'air ambiant : nouvelles estimations de son impact sur la santé des Français

Le 16 mars 2020, pour lutter contre la première vague de COVID-19, un confinement strict en France était décidé, créant une situation environnementale jamais observée. Cette mesure sans précédent a en effet conduit à un ralentissement massif de l'activité et de la circulation de la population avec des conséquences sanitaires, économiques, sociétales et environnementales. Dans le cadre de son suivi global de l'épidémie, Santé publique France a estimé *a posteriori* sur la mortalité les conséquences des baisses de la pollution de l'air ambiant observées durant ce premier confinement. Les résultats, publiés aujourd'hui, soulignent que les baisses ponctuelles des niveaux de pollution au printemps 2020 ont été associées à des bénéfices non-négligeables pour la santé avec environ 2 300 décès évités en lien avec une diminution de l'exposition de la population française aux particules ambiantes. Cette estimation confirme qu'une action volontariste sur la réduction des émissions de particules dans l'air se traduit par une diminution sensible de l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé, et la mortalité en particulier. Par ailleurs, Santé publique France a actualisé l'estimation du poids total de la pollution de l'air ambiant sur la santé de la population française pour la période 2016 à 2019. Elle conclut que la mortalité liée à la pollution de l'air ambiant reste un risque conséquent en France avec 40 000 décès attribuables chaque année aux particules fines (PM_{2,5}). Ces travaux soulignent une nouvelle fois l'importance de poursuivre les efforts de réduction de la pollution atmosphérique, en agissant sur l'ensemble des sources de pollution.

Une réduction de la pollution de l'air ambiant et de la mortalité associée constatée pendant le premier confinement

Le confinement du printemps 2020, dont l'objectif était de limiter la circulation du virus sur le territoire, a plongé notre société dans un cadre totalement inédit et celui-ci a eu des conséquences sur la santé, les activités économiques et sociales, ainsi que sur l'environnement^{1,2}. Dans le cadre de son programme de surveillance Air et Santé, Santé publique France a évalué les impacts à court et long terme sur la mortalité en France métropolitaine de la diminution de l'exposition à la pollution atmosphérique liée au confinement. Les résultats de l'évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS) montrent que les bénéfices d'une moindre exposition à la pollution de l'air ambiant durant le premier confinement peuvent être estimés à environ :

- **2 300 décès évités en lien avec une diminution de l'exposition aux particules**, dont les sources sont multiples et qui représentent la pollution de fond.
- **1 200 décès évités en lien avec une diminution de l'exposition au dioxyde d'azote (NO₂)**, liée principalement au trafic routier.

Ces bénéfices sont majoritairement dus à des effets évités à plus long terme (diminution de la contribution de la pollution au développement de pathologies conduisant au décès), et dans une moindre mesure à des effets évités à court terme (décompensation de pathologies préexistantes).

Ces résultats montrent qu'une action volontariste sur la réduction des émissions de polluants dans l'air se traduit par une diminution sensible de l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé, et la mortalité en particulier.

Santé publique France appelle ainsi à tirer au mieux les enseignements de cette période de confinement pour identifier les solutions les plus efficaces en termes de réduction des niveaux de pollution atmosphérique de manière à diminuer durablement les impacts sur la santé.

¹ <https://covid19-economie.banque-france.fr/comprendre/de-la-crise-sanitaire-a-la-crise-economique-comprendre-en-infographie/>

² <https://www.insee.fr/en/information/4488538>

40 000 décès par an et près de 8 mois d'espérance de vie perdus en lien avec l'exposition aux particules fines

Afin d'actualiser les [estimations publiées en 2016](#) qui portaient sur la période 2007-2008, Santé publique France a réévalué le fardeau que représente la pollution atmosphérique sur la mortalité annuelle en France métropolitaine pour la période 2016-2019.

Il ressort de cette réévaluation que chaque année **près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes âgées de 30 ans et plus aux particules fines** (PM_{2,5}). Ainsi l'exposition à la pollution de l'air ambiant représente en moyenne pour les personnes âgées de 30 ans et plus une perte d'espérance de vie de près de 8 mois pour les PM_{2,5}.

La pollution de l'air ambiant demeure ainsi un facteur de risque pour la santé en France bien que l'EQIS 2016-2019 suggère une tendance à la baisse de la mortalité en lien avec la pollution de l'air ambiant (7% de la mortalité totale de la population française attribuable à une exposition aux PM_{2,5} versus 9 % sur la période 2007-2008).

Des résultats en faveur d'une action durable

L'estimation actuelle de la mortalité en lien avec la pollution de l'air ambiant réaffirme l'enjeu de santé publique autour de cette question et incite à **poursuivre durablement les efforts de réduction sur toutes les sources de pollution**.

Certains enseignements issus de l'analyse du confinement du printemps 2020 sont ou peuvent déjà être capitalisés. En termes d'actions publiques, la baisse du trafic dans les zones urbaines ou la diminution des émissions industrielles sont des leviers efficaces déjà déployés ou en cours de déploiement. En termes de changements comportementaux, le télétravail ou les modifications de modes de déplacement sont vraisemblablement appelés à se pérenniser au sein de la société française. Plus généralement, d'autres pistes d'actions existent, parmi elles l'amélioration des pratiques d'utilisation du chauffage au bois (utilisation d'appareils performants, choix de combustibles de bonne qualité, allumage par le haut...); le développement de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac, par exemple, ou encore la rénovation thermique des logements.

Air et santé : un axe crucial du programme santé environnementale de Santé publique France

La pollution de l'air est associée à des risques pour la santé et toute diminution de l'exposition à ces polluants est bénéfique. Le programme de surveillance Air et Santé (Psas), que coordonne Santé publique France, répond à un double objectif : produire des connaissances sur les liens entre pollution atmosphérique et santé pour proposer des outils d'aide à la décision et informer les pouvoirs publics, les professionnels de santé et la population sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique. Cette EQIS, réalisée en collaboration avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), les associations agréées de surveillance de qualité de l'air (AASQA) et l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, s'inscrit dans le Psas.

Plus largement, dans le contexte de changement climatique, l'action de Santé publique France en santé environnementale repose sur la production de connaissances, le renforcement et la modernisation des dispositifs de surveillance et de prévention de risques, d'actions de prévention et de promotions de la santé, ainsi que sur le développement de stratégies de plaidoyer pour promouvoir les aménagements et environnements favorables à la santé.

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64